

Tours, le 11 mai 2026



**Syndicat CGT des
Municipaux de Tours
et du CCAS**

Mairie de TOURS
37926 TOURS Cedex 9

☎ / 📠 02 47 21 69 37
📞 07.82.02.82.39

cgt@ville-tours.fr

Local syndical :

2^{ème} étage de l'Hôtel de Ville - aile Est

Permanence :

Les mardis de 12 h30 à 14 h

LETTRE OUVERTE AUX ELUS ET AGENTS DE LA VILLE DE TOURS

Les agents doivent enfin être reconnus !

La municipalité se félicite aujourd'hui de la maîtrise de la dette et d'un niveau d'investissement record de 53 millions d'euros, financé en partie par les partenaires institutionnels. Elle annonce également une réduction des emprunts ainsi qu'un remboursement anticipé de 5 millions d'euros permettant une économie de 2 millions d'euros de frais financiers.

Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard. Ils reposent avant tout sur le travail quotidien des agents municipaux, qui assurent avec professionnalisme, engagement et sens du service public le fonctionnement de la collectivité dans un contexte toujours plus exigeant.

Or, derrière les chiffres présentés, la réalité des personnels demeure préoccupante.

L'augmentation de la masse salariale mise en avant par la collectivité correspond principalement aux décisions nationales obligatoires, au glissement vieillesse technicité (GVT), à l'actualisation du RIFSEEP ou encore aux transferts d'agents et compensés par des recettes.

Cela ne constitue en aucun cas une véritable reconnaissance des agents par la municipalité.

Les remerciements adressés au personnel par l'Adjoint aux Finances et au Personnel, aussi "francs, réels et sincères" soient-ils, ne suffisent plus.

Les agents attendent désormais des actes concrets !

Si la Ville est capable d'investir massivement, de réduire sa dette et de dégager des économies financières importantes, **alors elle doit aussi être capable de redistribuer une partie de ces résultats à celles et ceux qui rendent le service public possible chaque jour.**

Nous demandons donc :

- **Une augmentation significative du pouvoir d'achat pour tous les agents et par tous les moyens mis à la disposition de la municipalité !**

Les agents ne peuvent pas être uniquement une variable d'ajustement budgétaire !

L'amélioration de la situation financière de la collectivité doit bénéficier également au personnel qui en sont les premiers artisans.

Pour la CGT,
Le Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Oly', with a long horizontal stroke extending to the right.